

En 2022, réalisons les vœux
les plus chers des enfants !



ÉDITO
DU PRÉSIDENT D'ALC
**Christian
Tessier**

ALC aux côtés des plus vulnérables

Nous sommes entrés dans l'hiver, les températures baissent. Pour les personnes qui sont à la rue, la vie devient encore plus difficile. C'est pourquoi, avec l'ensemble des acteurs concernés, les équipes d' ALC se mobilisent au quotidien pour organiser leur mise à l'abri.

Cette période ce sera aussi, pour la plupart d'entre nous, celle des fêtes familiales. Mais pour beaucoup des personnes que nous accompagnons, enfants et adolescents en danger, femmes victimes de violences, ce peut être un temps de solitude, où la présence de nos équipes est plus que jamais nécessaire.

Partager des moments festifs, à l'image de cette soirée joyeuse réunissant les Mineurs non accompagnés de Cannes et tous ceux qui sont à leurs côtés dans leur parcours, c'est nécessaire, et c'est possible, grâce au soutien de nos adhérents, de nos partenaires, de nos donateurs.

Votre engagement à nos côtés est précieux.
monvoeulepluscher.org

SOMMAIRE

JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES....	1
VERNISSAGE AVEC LES MNA.	2
TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : ENFANTS VICTIMES ET ENFANTS DE VICTIMES	3
ENSEMBLE, RÉALISONS LES VŒUX DES ENFANTS	4

📣 À LA UNE !

ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES

Journée de lutte contre les violences faites aux femmes !

25/11/22 : ALC aux côtés des élus pour la journée de lutte contre les violences faites aux femmes

Le vendredi 25 novembre, dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, ALC a pris la parole lors d'une matinée d'échanges aux côtés de Madame Patricia Valma, sous-Préfète chargée de mission auprès du Préfet des Alpes-Maritimes ; Madame Patricia Mendoza Cerisuelo, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité hommes femmes ; Madame Maty Diouf, Adjointe au Maire de Nice et Déléguée aux droits des femmes, et de nombreuses associations du territoire.

Comment m'en sortir ? Quelle aide peut m'être apportée ? Comment protéger mes enfants ? Autant de questions qui taraudent les mamans avec enfants victimes de violences. Deux dispositifs d'hébergement sont proposés par ALC, dans une résidence protégée avec appartements indépendants et espaces collectifs : la Villa Victoria ou dans des appartements protégés en ville. Le choix est fait en fonction de la situation particulière de chacune, afin de les proté-

ger au mieux, mais aussi de leur donner l'occasion de se reconstruire.

Il faut alors sortir de l'emprise et de l'isolement, retrouver le chemin vers l'autonomie, l'emploi, l'école. Les familles sont accompagnées dans toutes leurs démarches par les professionnels de l'association et ses partenaires.



Zoom sur la Villa Victoria

- Centre d'accueil en urgence pour les femmes et enfants victimes de violence,
- dont le nombre s'est encore accru avec la crise sanitaire, où l'on peut se reconstruire en toute sécurité.
- Pendant quelques mois, des solutions sont recherchées et mises en place avec les travailleurs sociaux pour protéger de tout nouveau risque de violence et les accompagner vers l'autonomie.

LE CHIFFRE DE DÉCEMBRE

600



femmes et enfants victimes de violences protégés et soutenus par ALC

Vernissage avec les Mineurs Non Accompagnés

ALC est mobilisée dans la protection des Mineurs Non Accompagnés (enfants migrants arrivés seuls sur le territoire) jusqu'à leurs 18 ans. Le 20 octobre dernier, les jeunes de l'Amandier d'ALC (Cannes La Bocca) et les équipes d'éducateurs préparaient, fébriles, le vernissage d'une exposition mais aussi plusieurs chansons, racontant leur parcours depuis leur arrivée en France. Retour sur cet événement !



« Réaliser une création et réussir à la présenter aux autres, c'est commencer à assumer qui l'on est »

Voilà ce qui a motivé l'équipe de l'Amandier, pilotée par Lydia Trompat et les jeunes dans la préparation de l'exposition.

Pas si facile, quand on a laissé derrière soi une famille, un pays, des amis et qu'il faut passer de l'enfance à l'âge adulte dans un nouvel environnement... Ces jeunes mineurs non accompagnés, étaient pour certains en danger dans leur pays à cause d'une guerre, d'un conflit ethnique, d'un régime liberticide, de persécutions. D'autres ont été mandatés par leur famille afin de poursuivre des études ou d'apprendre un métier.

En plus de la musique, partout sur les murs de la MJC Picaud de Cannes qui nous a chaleureusement accueillis et permis de réaliser cet événement, les jeunes avaient exposé de grands tableaux, des dessins et des photos.



Chacun d'entre eux, à travers ces œuvres, ont pu raconter un peu du chemin parcouru une fois accueilli par ALC : les procédures administratives, souvent stressantes et chronophages, pour obtenir des papiers et pouvoir résider en France et s'y former ; la relation avec l'équipe de travailleurs sociaux ; leurs vies dans les appartements partagés en ville, sous la supervision des éducateurs ; les camps d'été auxquels ils ont participé ; les activités multiples organisées par l'équipe avec les jeunes... mais aussi tout le travail réalisé sur le thème de la citoyenneté éco-responsable.

Près de 120 invités sont venus faire la connaissance des jeunes, et les écouter.

Dans le public, Christian Tessier, Président d'ALC, Luc Mercier, Vice-Président, mais aussi des représentants du département, d'associations amies, des partenaires, leurs employeurs...



L'émotion était palpable lorsque les jeunes ont pris le micro en musique : « J'ai quitté mes amis, j'ai quitté mon enfance ; j'ai quitté mon pays pour rejoindre la France. J'ai de nouveaux amis, de nouveau de la chance, dans mon nouveau pays j'ai repris la confiance », ont-ils chanté...

La joie qui brillait dans les yeux de ces artistes d'un soir était belle à voir. Les vedettes, ce soir-là, c'était eux !

Traite des êtres humains : enfants victimes et enfants de victimes

Ac.Sé (« Accueil Sécurisant ») fédère un réseau de 90 partenaires, associations et centres d'hébergement. Ses missions sont de protéger les victimes en les éloignant de leur lieu d'exploitation, de les mettre à l'abri au sein des centres d'hébergement et de les accompagner dans leurs démarches administratives et professionnelles. Ac.Sé organise deux séminaires par an à destination des partenaires du réseau. L'objectif : échanges d'expériences et veille sur les évolutions et menaces en matière de traite des êtres humains



Le thème central du séminaire des 17 et 18 novembre, qui a eu lieu à Paris, en présence de criminologues, psychologues, travailleurs sociaux mais également d'Eric Jouan, Directeur général d'ALC était les enfants victimes de traite des êtres humains et enfants de victimes, et la prise en compte de leur vécu traumatique.

Ce thème, de plus en plus d'actualité s'amplifie et prend de multiples formes : exploitation sexuelle, esclavage domestique, travail forcé, contrainte à commettre des délits, mendicité forcée... La France n'échappe pas à cette réalité et les victimes sont de plus en plus jeunes. Quant aux enfants de parents contraints par un réseau criminel, ils deviennent aussi des victimes collatérales, souffrant de traumatismes similaires aux victimes directement exploitées par les réseaux.

« Il y a des mots que l'on ne voudrait jamais voir côte à côte dans une même phrase : enfant et traite des êtres humains. Pourtant c'est bien de cela dont nous allons parler aujourd'hui, alors même qu'un enfant qu'il soit d'ici ou d'ailleurs est avant tout un enfant. Et comme le rappelle l'Unicef, l'intérêt supérieur de l'enfant n'est pas une option et devrait primer sur tout autre considération » a indiqué en introduction Magali Battara, chargée de projets au sein du dispositif Ac.Sé.

Comme dans chacune des éditions du séminaire Ac.Sé, les regards des experts et des professionnels ont permis à chacun d'en savoir plus sur l'évolution du phénomène : traumatisme chez l'enfant victime de traite

et ses conséquences, mais aussi les spécificités de la traite aux fins de criminalité forcée, et l'approche transgénérationnelle dans le traitement du trauma, etc. Autant de regards croisés qui les aideront à mieux comprendre les difficultés et les besoins des victimes qu'ils soutiennent au quotidien. Chaque séminaire est aussi un moment fédérateur, qui permet aux nouveaux partenaires de se sentir appartenir à cette communauté de pratiques qu'est le Dispositif Ac.Sé.

Zoom sur Ac.Sé

Piloté par ALC, Ac.Sé est un dispositif national au cœur de la stratégie française de protection des victimes de la traite des êtres humains (TEH) sur le territoire en France. Les formes les plus courantes d'exploitation sont la prostitution, l'esclavage et le travail forcé.



Ensemble, réalisons les rêves des enfants !

Depuis 1911, l'une des missions majeures d'ALC est la protection et la mise à l'abri.

Elle agit au plus près des personnes les plus vulnérables en les éloignant du danger et en les accompagnant dans leur insertion et leur reconstruction : victimes de violences, enfants en danger, victimes de traite des êtres humains

Près de 600 mamans et leurs enfants victimes de violence sont mis à l'abri au sein de la Villa Victoria ou dans des appartements en ville et accompagnés pour pouvoir continuer à vivre leur vie plus sereinement.

Les familles sans domicile, mais aussi parfois exilées, sont hébergées, accompagnées et suivies dans leurs démarches. Chaque enfant, chaque famille mérite de pouvoir réaliser son vœu le plus cher : vivre une enfance innocente et être mis à l'abri.

Alors que l'hiver est là, et que bon nombre d'enfants et de familles vivent encore à la rue ou dans des situations de grande précarité, continuons à nous mobiliser pour aider ces enfants à réaliser leur vœu le plus cher !

Faites un don sur
www.monvoeuplepluscher.org

#MonVoeuLePlusCher



#MonVoeuLePlusCher

VOS DONNS NOS ACTIONS

Uniques ou mensuels par prélèvement automatique, vos dons permettent de financer l'action d'ALC auprès des plus vulnérables. A l'occasion de la campagne hivernale **MonVoeuLePluscher**, vous pourrez par exemple contribuer à aider ALC à mieux accueillir les femmes et enfants victimes de violences au sein de la Villa Victoria. **Grâce à vos dons, le site sera mieux sécurisé contre les intrusions, il sera accessible aux mamans et enfants porteurs d'un handicap, et les appartements seront plus confortables et adaptés à l'accueil des petits.**

Merci pour eux !



**30€
 donnés***

*10€ après déduction fiscale

Et nous fournissons des produits d'hygiène à une famille réfugiée de 3 personnes !



**50€
 donnés***

*17€ après déduction fiscale

Et nous fournissons un kit literie à 3 personnes hébergées en urgence !



**350€
 donnés***

*119€ après déduction fiscale

Et nous achetons un ordinateur dans un centre d'hébergement, pour permettre aux personnes poussées à l'exil de contacter leurs familles !

Association reconnue d'utilité publique (RUP) par l'État depuis 1921

Nos associations affiliées



Association ALC • Agir pour le lien social et la citoyenneté

2 avenue du Docteur Emile Roux, 06200

Nice

Tél. : 04 93 52 42 52

Mail : siège@association-alc.org

Suivez toutes nos actualités sur notre site internet :

www.association-alc.org

Et sur nos réseaux sociaux



@AssociationALC



@agir-pour-le-lien-social-et-la-citoyenneté-alc